

Tournai, le 11 juin 2014.

## Communiqué de presse

### **Projet de Territoire Wallonie picarde 2025 : la version actualisée est sortie de presse**

### **Fonds européens : 350 millions d'euros de projets pour booster la Wallonie picarde**

Il y a un peu plus d'un an, le Conseil de développement initiait un important travail d'actualisation du Projet de Territoire Wallonie picarde 2025. Au terme d'un processus, qui s'est voulu largement participatif, la version actualisée a été officiellement remise aux membres à l'occasion de la séance plénière de ce mercredi 11 juin.

#### **Les acteurs du territoire ont été entendus**

Courant avril 2013, le Conseil de développement lançait un appel aux institutions et organisations du territoire pour le dépôt de fiches-projets destinées à alimenter la version actualisée du Projet de Territoire. Tous les champs d'actions pouvaient être investigués avec un impératif toutefois : être dotés d'une envergure supracommunale et se positionner comme ambitieux pour le développement territorial de la Wallonie picarde. Afin d'impliquer un maximum d'acteurs dans ce processus, différents ateliers articulés autour des sept axes stratégiques du Projet de Territoire étaient organisés. S'étalant de mai à septembre 2013, ces ateliers ont mobilisé de nombreux acteurs parmi lesquels des membres du Conseil de développement et de ses groupes de travail, des chefs de file et partenaires du Projet de Territoire, des représentants communaux mais également des citoyens souhaitant faire entendre leur point de vue.



#### **Adapter les objectifs du territoire aux évolutions et aux enjeux qui en résultent**

Un projet de territoire n'est pas un document figé. Il est appelé à vivre et à s'imprégner des évolutions que connaît le territoire et des enjeux qui en résultent. Partant de l'exercice de prospective qui a précédé l'écriture de la première version du Projet de Territoire, enrichi par les résultats du processus participatif initié dans le cadre de l'actualisation et les apports des différents groupes de travail du Conseil de développement, des objectifs prioritaires ont été définis pour chacun des axes stratégiques. Au nombre de 32, ces objectifs prioritaires constituent les lignes de force de l'action que la Wallonie picarde entend mener à l'horizon 2025.

## **Des actions pour donner corps aux objectifs prioritaires**

Dans la foulée de l'appel à contribution, un Comité stratégique émanant du Conseil de développement a été mis en place pour procéder à la sélection des fiches-projets. Afin de nourrir cette réflexion, une consultation des porteurs de projets a été organisée par WAPI 2025, structure en charge de l'animation territoriale. Les actions retenues pour être intégrées au Projet de Territoire répondent aux critères suivants : avoir des effets tangibles attendus sur l'ensemble du territoire ou sur une partie significative de celui-ci, s'inscrire clairement dans la stratégie définie pour atteindre la vision à long terme du territoire, être menées par plusieurs acteurs du territoire inscrits dans une logique de partenariat ou de réseau, provoquer un effet de levier permettant de mobiliser ou de réorienter des moyens financiers et humains et enfin, afficher un caractère résolument innovant et porteur de réel changement pour la Wallonie picarde.

## **Inscrire la Wallonie picarde dans la stratégie européenne 2014-2020**

Si l'actualisation du Projet de Territoire ambitionne d'adapter le territoire aux évolutions, elle a également pour objectif d'intégrer la Wallonie picarde dans les stratégies de développement à l'échelle wallonne et européenne. Sur ce dernier point, la mobilisation a largement porté ses fruits puisque dans le cadre de l'appel à projets financés par les fonds structurels européens, ce sont 96 projets répartis dans 15 portefeuilles pour un montant de 304 millions d'euros qui ont été introduits par la Wallonie picarde pour le FEDER. Parmi les thématiques investies, on retrouve le développement d'infrastructures économiques structurantes (pavillon du Risquons-Tout à Mouscron, extension du centre de La Lanterne à Enghien, Negundo 4 et Technicité à Tournai, ...), l'accompagnement de la transition énergétique du territoire (connexion énergétique entre les entreprises de la zone d'activité économique de Polaris et l'incinérateur de Thumaide, station de remplissage de gaz liquide à destination de la logistique routière, ...), la mobilité (routes d'accès aux zonings, développement de plateformes de transport, ...), le tourisme (station touristique du Tournaisis – Grand Large de Péronnes, ...), les villes connectées attractives et durables (Smartournai, Pôle d'excellence dédié aux Smart Cities, ...) et les nouvelles antennes des centres de compétence du FOREM. En ce qui concerne le FSE, une vingtaine de projets pour un montant de 46 millions d'euros ont été déposés, essentiellement dans les domaines de l'insertion socio-professionnelle, de l'enseignement et de la formation (Eurometropolitan e-Campus ...). Ces projets, et bien d'autres encore, s'inscrivent dans une véritable démarche collective labellisée « Wallonie picarde » et portée par l'ensemble des acteurs du territoire.

Cette actualisation du Projet de Territoire clôture un important travail de réflexion mais ne constitue pas pour autant un aboutissement. Il marque, au contraire, le point de départ d'une aventure que les acteurs du territoire ont décidé de mener ensemble pour faire de la Wallonie picarde une région ambitieuse et gagnante, capable de faire face aux défis et de se positionner par rapport aux métropoles qui l'entourent.

**Communiqué téléchargeable sur [www.wapi2025.be/presse](http://www.wapi2025.be/presse)**



**WAPI 2025 – Structure d'appui du Conseil de développement**  
Contact presse : Cindy Duchâteau – Chargée de missions  
056 56 13 36 – 0496 65 69 98 – [duchateau@wapi2025.be](mailto:duchateau@wapi2025.be)